

SOMMAIRE

Rapport de l'auditeur indépendant	1
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Flux de trésorerie	5
Bilan	6
Notes afférentes aux états financiers	7 - 12
Renseignements complémentaires	13 - 14

## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

### **AUX MEMBRES**

#### **DE L'ORDRE RÉGIONAL DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DE MONTRÉAL/LAVAL**

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Ordre régional des infirmières et infirmiers de Montréal/Laval qui comprennent le bilan au 31 mars 2013 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

#### **Responsabilité de la direction pour les états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que le contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### **Responsabilité de l'auditeur**

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues au Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

#### **Opinion**

À mon avis, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Ordre régional des infirmières et infirmiers de Montréal/Laval au 31 mars 2013, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Informations comparatives

Sans pour autant modifier mon opinion, j'attire l'attention sur la note 3 des états financiers, qui indique que l'Ordre régional des infirmières et infirmiers de Montréal/Laval a adopté les normes comptables pour les organismes sans but lucratif le 1er avril 2012 et que sa date de transition était le 1er avril 2011. Ces normes ont été appliquées rétrospectivement par la direction aux informations comparatives contenues dans ces états financiers, y compris les bilans au 31 mars 2012 et au 1er avril 2011 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 mars 2012 ainsi que les informations connexes. Je n'avais pas pour mission de faire rapport sur les informations comparatives retraitées, de sorte qu'elles n'ont pas été auditées.

Richmond, le 23 mai 2013

Robert Lyrette, Comptable professionnel agréé

*Robert Lyrette CPA auditeur, CA*

---

Par: Robert Lyrette CPA auditeur, CA

**Robert Lyrette, CPA, CA**

COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ

## ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2013

	Relevé page	2013	2012
<b>PRODUITS</b>			
Quote-part des cotisations des membres de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ)		149 544	\$ 166 753
Appartenance - OIIQ		2 270	-
Contributions des membres aux activités		-	5 805
Contributions d'autres Ordres régionaux aux activités		2 333	-
Journal - publicité et abonnements		2 229	3 987
Commandites		11 283	9 895
Intérêts et ristournes		2 166	3 495
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>169 825</b>	<b>189 935</b>
<b>CHARGES</b>			
	<b>13 - 14</b>		
Activités légales		17 144	14 830
Comités		5 790	7 016
Congrès OIIQ		676	453
Soutien financier aux compétences et à l'excellence.		47 808	19 792
Animation régionale et associative		37 377	52 746
Communication avec les membres		977	27 473
Secrétariat		16 281	16 630
		<b>126 053</b>	<b>138 940</b>
Administration générale		54 046	48 533
Amortissement des immobilisations		1 120	1 264
		<b>55 166</b>	<b>49 797</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>181 219</b>	<b>188 737</b>
<b>Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges</b>		<b>(11 394)</b>	<b>\$ 1 198</b>

## ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2013

	Investis en immo- bilisations	Non affectés	Affecté	2013	2012
<b>Solde au début</b>	3 730	\$ 144 449	\$ -	\$ 148 179	\$ 146 981
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	(11 394)		(11 394)	1 198
Acquisition d'immobilisations	1 121	(1 121)	-	-	-
Amortissement des immobilisations	(1 120)	1 120	-	-	-
Affectations internes (note 4)		(25 000)	25 000	-	
<b>Solde à la fin</b>	<b>3 731</b>	<b>\$ 108 054</b>	<b>\$ 25 000</b>	<b>\$ 136 785</b>	<b>\$ 148 179</b>

*Robert Lyrette, CPA, CA*

COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ

## FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2013

	Note	2013	2012
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>			
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges		(11 394)	\$ 1 198 \$
Élément n'affectant pas la trésorerie :			
Amortissement des immobilisations corporelles		1 120	1 264
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	5	8 502	(12 196)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement</b>		<b>(1 772)</b>	<b>(9 734)</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>			
Encaissement (acquisition) de placements		(2 500)	19 128
Acquisition d'immobilisations		(1 121)	(437)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		<b>(3 621)</b>	<b>18 691</b>
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>		<b>(5 393)</b>	<b>8 957</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début</b>		<b>14 483</b>	<b>5 526</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>		<b>9 090</b>	<b>\$ 14 483 \$</b>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

## BILAN

31 MARS 2013

	Note	2013	2012	1er avril 2011
<b>ACTIF</b>				
<b>ACTIF À COURT TERME</b>				
Encaisse		9 090	\$ 14 483	\$ 5 526
Débiteurs	6	9 251	5 207	1 842
Intérêts courus à recevoir		860	906	1 412
Portion des placements échéant à court terme	7	70 372	107 771	67 000
Frais payés d'avance	8	3 090	19 475	9 205
<b>TOTAL DE L'ACTIF À COURT TERME</b>		<b>92 663</b>	<b>147 842</b>	<b>84 985</b>
<b>PLACEMENTS</b>	7	60 000	20 101	80 000
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	9	3 731	3 730	4 557
<b>TOTAL DE L'ACTIF À LONG TERME</b>		<b>63 731</b>	<b>23 831</b>	<b>84 557</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>156 394</b>	<b>\$ 171 673</b>	<b>\$ 169 542</b>
<b>PASSIF</b>				
<b>PASSIF À COURT TERME</b>				
Comptes fournisseurs et frais courus		17 922	\$ 21 510	\$ 21 626
Salaires et vacances à payer		725	1 525	340
Sommes dues à l'État		962	459	-
Revenus perçus d'avance	10	-	-	595
<b>TOTAL DU PASSIF À COURT TERME</b>		<b>19 609</b>	<b>23 494</b>	<b>22 561</b>
<b>ACTIF NET</b>				
Actif net investi en immobilisations		3 731	3 730	4 557
Actif net grevé d'affectation interne (note 4)		25 000	-	-
Actif net non affecté		108 054	144 449	142 424
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET (page 4)</b>		<b>136 785</b>	<b>148 179</b>	<b>146 981</b>
<b>TOTAL DU PASSIF ET DE L'ACTIF NET</b>		<b>156 394</b>	<b>\$ 171 673</b>	<b>\$ 169 542</b>

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

*Joseph Becton, présidente*  
*Philippe Héroux*

**Robert Lyrette, CPA, CA**

COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2013

**1 - STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS**

L'Ordre régional, constitué en vertu des articles 21 et 22 de la section VI de la Loi sur les infirmières et infirmiers du Québec, assure la représentation des infirmières et infirmiers de la région de Montréal et de Laval à l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ).

**2 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**

L'Ordre régional applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de comptabilité de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA).

**Constatation des produits**

L'Ordre régional applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa perception est raisonnablement assurée.

**Apports reçus sous forme de fournitures et services**

L'Ordre régional constate ses apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'Ordre régional aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

**Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont un incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de L'Ordre régional consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

**Instruments financiers****Évaluation des instruments financiers**

L'Ordre régional évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

L'Ordre régional évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

**Robert Lyrette, CPA, CA**

COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2013

**2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

Les actifs évalués au coût après amortissement se compose de l'encaisse des débiteurs et des placements.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des comptes fournisseurs et frais courus, salaires et vacances à payer et les sommes dues à l'État.

**Dépréciation**

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de la réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

**Coût de transaction**

L'Ordre régional comptabilise ses coûts de transactions aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, la valeur comptable des instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur tient compte des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge.

**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement dégressif en utilisant les taux suivants:

Mobilier de bureau	20 %
Matériel informatique	30 %

**3 - APPLICATION INITIALE DES NORMES COMPTABLES CANADIENNES POUR LES ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF**

Les présents états financiers sont les premiers états financiers de L'Ordre régional établis selon les nouvelles Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. La date de transition aux nouvelles normes comptables est le 1er avril 2011.

Les méthodes comptables présentées à la note 2, découlant de l'application des nouvelles normes comptables, ont été utilisées pour la préparation des états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2013, des informations comparatives et du bilan d'ouverture à la date de transition du 1er avril 2011.

**Incidence de la transition aux nouvelles normes comptables**

Il n'y a aucune incidence de la transition sur l'actif net de L'Ordre régional à la date de transition ni sur les résultats ou sur les flux de trésorerie pour les exercices clos le 31 mars 2012 et 2013.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2013

## 4 - AFFECTATIONS INTERNES

Au cours de l'exercice le conseil d'administration de l'Ordre régional a affecté un montant de 25 000 \$ pour favoriser la participation de ses membre au congrès international du Secrétariat International des Infirmières et Infirmiers de l'Espace Francophone (SIDIIEF) devant avoir lieu en 2015. L'Ordre régional ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

## 5 - VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT

	2013	2012
Diminution (augmentation) des débiteurs	(4 044)	\$ (3 365)
Diminution (augmentation) des intérêts courus à recevoir	46	506
Diminution (augmentation) des frais payés d'avance	16 385	(10 270)
Augmentation (diminution) des créditeurs	(3 885)	1 528
Augmentation (diminution) des revenus perçus d'avance		(595)
	<b>8 502</b>	<b>\$ (12 196)</b>

## 6 - DÉBITEURS

	2013	2012	1er Avril 2011
Subvention OIIQ - Appartenance	2 270	\$ -	\$ -
Commandites	2 598	1 915	-
Ordres régionaux - adhésion au cyberjournal	128	2 976	-
Frais communs du loyer à recouvrer du bailleur	-	298	1 810
Contributions d'Ordres régionaux à des activités	903	-	-
Sommes à recevoir de l'État	3 352	-	-
Autres	-	18	32
	<b>9 251</b>	<b>\$ 5 207</b>	<b>\$ 1 842</b>

## 7 - PLACEMENTS

	2013	2012	1er Avril 2011
Dépôt à terme encaissé au cours de l'exercice	-	\$ -	\$ 27 000
Dépôt à terme encaissé au cours de l'exercice	-	-	20 000
Dépôt à terme encaissé au cours de l'exercice	-	-	20 000
Dépôt à terme encaissé au cours de l'exercice	-	13 500	-
Dépôt à terme encaissé au cours de l'exercice	-	14 271	-
Dépôt à terme encaissé au cours de l'exercice	-	80 000	80 000
Dépôt à terme, 0.65 %, échéance 16 juillet 2013	10 000	-	-
Dépôt à terme, 1,351 %, échéance 24 août 2013	20 372	20 101	-
Dépôt à terme, 0.65 %, échéance 14 décembre 2013	40 000	-	-
Dépôt à terme, 1.35 %, échéance 16 juillet 2014	60 000	-	-
	<b>130 372</b>	<b>127 872</b>	<b>147 000</b>
Portion des placements échéant à court terme	(70 372)	(107 771)	(67 000)
	<b>60 000</b>	<b>\$ 20 101</b>	<b>\$ 80 000</b>

*Robert Lyrette, CPA, CA*

COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2013

## 8 - FRAIS PAYÉS D'AVANCE

	2013	2012	1er Avril 2011
Assemblée générale annuelle et soirée Distinction	2 000	\$ 491	\$ 7 999
Congrès mondial SIDIIEF 2012	-	15 627	-
Élections 2012	-	2 298	-
Contrat logiciel	369	350	530
Assurances	721	709	676
	<b>3 090</b>	<b>\$ 19 475</b>	<b>\$ 9 205</b>

## 9 - IMMOBILISATIONS

	COÛT	AMORTIS- SEMENT CUMULÉ	VALEUR NETTE		
			2013	2012	1er Avril 2011
Mobilier	28 366	\$ 26 715	\$ 1 651	\$ 1 352	\$ 1 690
Matériel informatique	23 541	21 461	2 080	2 378	2 867
	<b>51 907</b>	<b>\$ 48 176</b>	<b>\$ 3 731</b>	<b>\$ 3 730</b>	<b>\$ 4 557</b>

## 10 - REVENUS PERÇUS D'AVANCE

	2013	2012	1er Avril 2011
Soirée Distinction - contributions des membres	-	\$ -	\$ 595
	-	\$ -	\$ 595

## 11 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs financiers et les passifs financiers de l'Ordre régional sont détenus à des fins de transactions.

Les valeurs comptables de l'encaisse, des dépôts à terme, des créances à recevoir et des fournisseurs et charges à payer correspondent à une approximation raisonnable de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

L'Ordre régional gère son portefeuille de dépôts à terme en fonction de ses besoins de trésorerie et de façon à optimiser ses revenus d'intérêts.

L'Ordre régional, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2013.

L'Ordre régional évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont elle a la quasi-certitude de recevoir en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

**Robert Lyrette, CPA, CA**

COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2013

**11 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)****Risque de taux d'intérêt**

L'Ordre régional est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'Ordre régional à un risque de juste valeur. Ses dépôts à terme présentent des échéances à court terme et par conséquent le risque de taux d'intérêt est alors minime.

**Risque de marché**

Le risque de marché associé aux placements est réduit au minimum, ces actifs étant investis dans des certificats de dépôts garantis.

**12 - CHIFFRES COMPARATIFS**

Certains chiffres de l'exercice 2011-2012 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2012-2013.

**13 - INFORMATION CONCERNANT LE CAPITAL**

Le capital de l'Ordre régional est constitué de l'actif net. Les objectifs de l'Ordre régional en ce qui a trait à la gestion de son capital consistent à assurer la continuité de l'exploitation afin de s'acquitter de sa mission. L'Ordre régional gère la structure de son capital en établissant et en surveillant ses budgets annuels de manière qu'il soit maintenu à un niveau satisfaisant.

**14 - VENTILATION DES COÛTS CLASSÉS PAR FONCTION**

	Services aux membres		Adminis- tration	
Ventilation des charges	50%		50%	
Salaires et avantages sociaux	14 824	\$	14 824	\$

**15 - ENGAGEMENT CONTRACTUEL**

L'Ordre régional est locataire d'un local en vertu d'un bail venant à échéance le 31 juillet 2014. Les loyers minimaux futurs totalisent 31 727 \$ et comprennent les versements suivants pour les deux prochains exercices:

2013-14	23 795	\$
2014-15	7 932	
	<u>31 727</u>	\$

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS****31 MARS 2013**

---

**16 - ÉVENTUALITÉ**

Une poursuite au montant initial de 15 000 \$, qui par la suite a été réduite à 7 000 \$, a été intentée contre l'Ordre régional par une candidate qui a postulé a un emploi et qui allègue avoir subi des dommages parce que, selon elle, sa candidature aurait été retenue alors que l'Ordre régional a rejeté sa candidature. L'Ordre régional a contesté cette réclamation qui de l'avis de ses conseillers juridiques est sans fondement. Il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement du litige et le montant que l'Ordre régional pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a été constituée dans les états financiers.

## RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2013

	2013		2012	
<b>ACTIVITÉS LÉGALES</b>				
Assemblée générale annuelle	4 229	\$	6 541	\$
Honoraires - audit des états financiers	5 702		5 379	
Réunions du conseil d'administration et de l'exécutif	4 940		2 648	
	<b>14 871</b>		<b>14 568</b>	
Élections et comités d'élection	41 738		262	
Recouvrement de dépenses d'élection	(39 465)		-	
	<b>2 273</b>		<b>262</b>	
	<b>17 144</b>	\$	<b>14 830</b>	\$
<b>COMITÉS</b>				
Comité des finances - frais de déplacements et repas	655	\$	765	\$
Comité jeunesse - déplacements et repas, location de salles	5 135		6 251	
	<b>5 790</b>	\$	<b>7 016</b>	\$
<b>CONGRÈS OIIQ</b>				
Déplacements et frais de séjour	676	\$	453	\$
<b>SOUTIEN FINANCIER AUX COMPÉTENCES ET À L'EXCELLENCE</b>				
Comité de soutien aux compétences - frais de déplacements et repas	755	\$	1 258	\$
Bourses et allocations	24 448		18 534	
Congrès SIIDIEF 2012	22 605		-	
	<b>47 808</b>	\$	<b>19 792</b>	\$
<b>ANIMATION RÉGIONALE ET ASSOCIATIVE</b>				
Comité - frais de déplacements et repas	568	\$	934	\$
Réseautage et promotion de la profession	28 702		47 058	
Représentation générale	202		244	
Soutien aux autres formations	7 905		4 510	
	<b>37 377</b>	\$	<b>52 746</b>	\$
<b>COMMUNICATION AVEC LES MEMBRES</b>				
Comité - frais de déplacements et repas	372	\$	1 222	\$
Journal électronique	-		25 509	
Hébergement - Site web	605		742	
	<b>977</b>	\$	<b>27 473</b>	\$

## RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2013

	2013		2012	
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>				
Salaires et charges sociales	16 281	\$	16 629	\$
Recouvrement de contributions au Fonds de service de santé - exercices antérieurs	(2 914)		-	
Honoraires - secrétariat	2 511		-	
Formation	178		203	
Loyer	23 795		20 650	
Location et entretien des équipements	-		599	
Papeterie et fournitures de bureau	1 954		1 369	
Télécommunications	3 655		2 802	
Honoraires - assistance comptable	3 415		4 202	
Frais légaux	1 171		-	
Support informatique	2 502		-	
Messagerie et frais de poste	265		933	
Assurances	740		676	
Frais de banque	461		432	
Permis	32		38	
	<b>54 046</b>	<b>\$</b>	<b>48 533</b>	<b>\$</b>